



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE CHLEF

NIF : 000 216 299 033 049

Avis de consultation N° 44/2023

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef lance un avis de consultation pour la maîtrise d'œuvre et suivi pour la **réalisation des travaux de construction d'un complexe des télécommunications abritant le CMP OUEST et ACTEL cité BENSOUNA**

La participation à la présente consultation s'adresse aux architectes agréés soumissionnant seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics.

Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents demandés dans l'article 21 du présent cahier des charges (CCAG)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des achats de la DOT de Chlef contre paiement d'une somme de **3 000 DA** non remboursable.

Les offres doivent être composées :

- 1- dossier administratif** comprend un dossier format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de consultation, le nom du soumissionnaire, et la mention dossier administratif
- 2- Offre technique** comprend un dossier format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offre, le nom du soumissionnaire et la mention offre technique

Ces deux 02 enveloppe insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

A

**MOSIEUR LE DIRECTEUR OPERATIONNELLE DES
TELECOMNICATION DE CHLEF**

AVIS DE CONSULTATION N°44/2023

**Maitrise d'œuvre et suivi pour la réalisation des travaux de construction d'un
complexe des télécommunications abritant le CMP OUEST et ACTEL cite
BENSOUNA**

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres accompagnées de toutes les pièces nécessaires est fixée à 08 jours, à compter de la date la première parution du présent avis sur le site web : safqatic.dz, de 08h à 13h.

L'ouverture des plis des offres aura lieu en séance publique à 13h0.

Les soumissionnaires sont invités à assister à cette séance.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 180 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.